



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

## Feuilleton et préavis

de l'Assemblée

**Le mercredi 18 mars 2015 — N° 65**

*Neuf heures quarante-cinq*

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



## Partie 1

### AFFAIRES COURANTES

#### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

- Le député de Laval-des-Rapides sur le sujet suivant : *Félicitations à l'Association de Laval pour la déficience intellectuelle.*
- Le député de Labelle sur le sujet suivant : *Félicitations à Robert « Bob » Sirois.*
- Le député de Trois-Rivières sur le sujet suivant : *Féliciter les finalistes et les lauréats de la 30<sup>e</sup> édition du Gala Radisson de Trois-Rivières.*
- La députée d'Iberville sur le sujet suivant : *Bourse Carrie Derick.*
- Le député de Sainte-Rose sur le sujet suivant : *Appui à Matthew Schreindorfer pour le plus grand combat de sa vie.*
- Le député de Rimouski sur le sujet suivant : *Félicitations à l'Association de la déficience intellectuelle, région de Rimouski.*
- Le député d'Ungava sur le sujet suivant : *Programme de développement des jeunes hockeyeurs du Nunavik.*
- Le député de Borduas sur le sujet suivant : *Hommage aux Chevaliers de Colomb – Conseil 4301.*
- La députée de Soulanges sur le sujet suivant : *Mois de la nutrition.*
- Le député de Huntingdon sur le sujet suivant : *Championnat canadien 2015 de l'Association de curling des pompiers du Québec.*

#### DÉCLARATIONS MINISTÉRIELLES

#### PRÉSENTATION DE PROJETS DE LOI

**DÉPÔTS** a) documents  
b) rapports de commissions  
c) pétitions

**RÉPONSES ORALES AUX PÉTITIONS**

**INTERVENTIONS PORTANT SUR UNE VIOLATION DE DROIT OU DE PRIVILÈGE OU SUR UN FAIT PERSONNEL**

**QUESTIONS ET RÉPONSES ORALES**

**VOTES REPORTÉS**

Motion du ministre des Finances proposant l'adoption du principe du projet de loi n° 28, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016.

**MOTIONS SANS PRÉAVIS**

**AVIS TOUCHANT LES TRAVAUX DES COMMISSIONS**

**RENSEIGNEMENTS SUR LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE**

Partie 2

**AFFAIRES DU JOUR**

**AFFAIRES PRIORITAIRES**

**DÉBATS D'URGENCE**

**DÉBATS SUR LES RAPPORTS DE COMMISSIONS**

**AUTRES AFFAIRES**

**I. Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

- 1) Projet de loi n° 13\*  
Loi donnant suite au discours sur le budget du 4 juin 2014 et à certaines autres mesures fiscales  
Présenté par le ministre des Finances le **4 décembre 2014**  

---

**\* Recommandation du lieutenant-gouverneur**
- 2) Projet de loi n° 20  
Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée  
Présenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux le **28 novembre 2014**
- 3) Projet de loi n° 27  
Loi sur l'optimisation des services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés  
Présenté par la ministre de la Famille le 26 novembre 2014  
Rapport de la Commission des relations avec les citoyens (consultations) déposé le **10 février 2015**

- 4) Projet de loi n° 28  
Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016  
Présenté par le ministre des Finances le 26 novembre 2014  
Rapport de la Commission des finances publiques (consultations) déposé le 12 février 2015  
Vote reporté le **17 mars 2015**
- 5) Projet de loi n° 32  
Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application  
Présenté par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, le **25 février 2015**
- 6) Projet de loi n° 33  
Loi modifiant la Loi sur les tribunaux judiciaires  
Présenté par la ministre de la Justice le **17 février 2015**
- 7) Projet de loi n° 37  
Loi confirmant l'assujettissement des projets de cimenterie et de terminal maritime sur le territoire de la Municipalité de Port-Daniel-Gascons au seul régime d'autorisation de l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement  
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations le **19 février 2015**

*Étude détaillée en commission*

- 8) Projet de loi n° 34  
Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises  
Présenté par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 18 février 2015  
Principe adopté le **25 février 2015**, et  
Renvoyé à la Commission de l'économie et du travail

*Prise en considération de rapports de commissions*

- 9) Projet de loi n° 19  
Loi modifiant la Loi sur les coopératives et d'autres dispositions législatives  
Présenté par le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations  
le 12 novembre 2014  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail (consultations)  
déposé le 5 décembre 2014  
Principe adopté le 11 février 2015  
Rapport de la Commission de l'économie et du travail déposé le **18 février 2015**
- 10) Projet de loi n° 26  
Loi visant principalement la récupération de sommes obtenues à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de contrats publics  
Présenté par la ministre de la Justice le 3 décembre 2014  
Rapport de la Commission des institutions (consultations) déposé le 10 février 2015  
Principe adopté le 17 février 2015  
Rapport de la Commission des institutions déposé le **17 mars 2015**

*Adoption*

- 11) Projet de loi n° 25  
Loi transférant au président de l'Office de la protection du consommateur la responsabilité de la délivrance des licences de commerçant et de recycleur de véhicules routiers  
Présenté par le ministre des Transports le 28 novembre 2014  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement (consultations) déposé le 18 février 2015  
Principe adopté le 19 février 2015  
Rapport de la Commission des transports et de l'environnement adopté le **17 mars 2015**
- 12) Projet de loi n° 30  
Loi portant principalement sur la suspension de versements de bonis dans le contexte de mesures visant le retour à l'équilibre budgétaire  
Présenté par le ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor le 5 décembre 2014  
Principe adopté le 10 février 2015  
Rapport de la Commission des finances publiques adopté le **17 mars 2015**

## II. Projets de loi publics au nom des députés

### *Adoption du principe*

- 13)** Projet de loi n° 190  
Loi modifiant le Code civil afin de protéger les droits des locataires âgés  
Présenté par la députée de Gouin le 27 mai 2014  
Reprise du débat ajourné le **5 juin 2014**
- 14)** Projet de loi n° 192  
Loi modifiant la Loi concernant la lutte contre la corruption en matière de protection des dénonciateurs  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **23 septembre 2014**
- 15)** Projet de loi n° 193  
Loi encadrant les transactions et le recyclage des métaux ferreux et non ferreux  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **21 octobre 2014**
- 16)** Projet de loi n° 194  
Loi favorisant l'inclusion de logements sociaux ou abordables pour les nouveaux projets de construction  
Présenté par la députée d'Hochelaga-Maisonneuve le **2 octobre 2014**
- 17)** Projet de loi n° 195  
Loi modifiant la Loi sur les compétences municipales afin de permettre aux municipalités régionales de comté d'exécuter certains travaux sans délai  
Présenté par le député de Nicolet-Bécancour le **25 septembre 2014**
- 18)** Projet de loi n° 196  
Loi modifiant la Loi sur le Protecteur du citoyen  
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **1<sup>er</sup> octobre 2014**
- 19)** Projet de loi n° 197  
Loi visant à réduire les coûts d'approvisionnement en médicaments au Québec  
Présenté par le député de Mercier le **17 février 2015**

- 20) Projet de loi n° 390  
Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'affirmer la primauté de la compétence du Québec en cette matière  
Présenté par le député de Jonquière le **3 décembre 2014**
- 21) Projet de loi n° 393  
Loi encadrant la nomination de certains titulaires d'emplois supérieurs et uniformisant certains aspects de la nomination des juges et décideurs administratifs  
Présenté par le député de Deux-Montagnes le **4 décembre 2014**
- 22) Projet de loi n° 394  
Loi modifiant la Loi sur la police quant à la délivrance de constats d'infraction  
Présenté par le député des Chutes-de-la-Chaudière le **12 février 2015**
- 23) Projet de loi n° 395  
Loi sur l'observateur de l'intégrisme religieux  
Présenté par la députée de Taschereau le **11 février 2015**
- 24) Projet de loi n° 396  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Granby le **19 février 2015**
- 25) Projet de loi n° 397  
Loi sur le directeur parlementaire du budget  
Présenté par le député de Rousseau le **26 février 2015**

*Étude détaillée en commission*

*Prise en considération de rapports de commissions*

*Adoption*

### **III. Projets de loi d'intérêt privé**

*Consultation et étude détaillée en commission*

- 26) Projet de loi n° 204  
Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel  
Présenté par la députée de Saint-Hyacinthe le **13 novembre 2014**, et  
Renvoyé à la Commission de l'aménagement du territoire

*Adoption du principe*

*Adoption*

#### **IV. Motions du gouvernement**

**27)** 17 février 2015

Motion de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie :

QUE, conformément à l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, l'Assemblée nationale approuve l'Entente en matière d'échange de permis de conduire entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de la République de Turquie, signée à Québec, le 24 juillet 2014, et à Ottawa, le 15 août 2014.

Selon l'article 22.3 de la Loi sur le ministère des Relations internationales, cette motion ne peut être débattue avant le 27 février 2015.

#### **V. Crédits budgétaires**

#### **VI. Débats statutaires**

### **AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION**

**28)** 17 mars 2015

Motion du député de Chauveau:

QUE l'Assemblée nationale rappelle la promesse faite par le Parti libéral du Québec le 10 février 2014 de limiter la hausse des tarifs d'électricité à l'inflation;

QU'elle reconnaisse que la hausse de 2,9 % des tarifs d'électricité s'appliquant à partir du 1er avril 2015 représente près du double du taux d'inflation;

QU'elle prenne acte que la haute direction d'Hydro-Québec et la Régie de l'énergie soutiennent que la hausse des tarifs d'électricité est en grande partie causée par des décisions politiques concernant les approvisionnements éoliens;

QU'elle réaffirme l'importance pour un gouvernement de tenir ses engagements et lui demande de ne pas hausser les tarifs d'électricité au-delà de l'inflation, et ce, jusqu'à la fin du présent mandat.

### Partie 3

#### **PROJETS DE LOI ADOPTÉS**

*(Projets de loi non sanctionnés)*

### Partie 4

#### **TRAVAUX DES COMMISSIONS**

*Le calendrier détaillé des travaux de chaque commission peut être consulté dans le site Internet de l'Assemblée*

#### [COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE](#)

#### [COMMISSION DE L'ADMINISTRATION PUBLIQUE](#)

#### **Mandat réglementaire**

- Étude des rapports annuels sur l'application de la Loi sur l'administration publique.
- Audition du Vérificateur général sur son rapport annuel de gestion.
- Audition sur le chapitre 3 du rapport du Vérificateur général du printemps 2014 portant sur l'acquisition de biens et de services.
- Audition portant sur la gestion administrative de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

**COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES  
RESSOURCES NATURELLES**

**Mandat réglementaire**

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Commission de protection du territoire agricole du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

**Mandat d'initiative**

- Analyse du phénomène d'accaparement des terres agricoles.

**COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

**Mandat de l'Assemblée**

Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 204**, Loi concernant la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel (mandat confié le 13 novembre 2014).

**Mandat conféré par une loi**

- Étude des rapports de mise en œuvre de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

**COMMISSION DE LA CULTURE ET DE L'ÉDUCATION**

**Mandat conféré par une loi**

- Audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

**Mandat réglementaire**

Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative de la Société de développement des entreprises culturelles.

## COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Étude de projets de loi :

- **Projet de loi n° 34**, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises (mandat confié le 25 février 2015).

–

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 34**, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite relativement au financement et à la restructuration de certains régimes de retraite interentreprises (mandat confié le 26 février 2015).

## COMMISSION DES FINANCES PUBLIQUES

### **Mandat d'initiative**

- Le phénomène du recours aux paradis fiscaux.

## COMMISSION DES INSTITUTIONS

### **Mandat réglementaire**

- Audition du Directeur général des élections du Québec.

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Comité consultatif du Fonds central de soutien à la réinsertion sociale.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion des 18 Fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.
- Examen des orientations, des activités et de la gestion du Commissaire à la lutte contre la corruption.

## COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- Plan d'action gouvernemental 2008-2013 en matière d'agression sexuelle (mandat confié le 24 février 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Examen des rapports sur les activités du Fonds pour le développement des jeunes enfants et sur celles de la Société de gestion Avenir d'enfants pour les exercices financiers terminés les 31 mars 2011, 2012 et 2013.

### **Mandat réglementaire**

#### Interpellation :

- Du député de Borduas à la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, sur le sujet suivant : *La politique québécoise d'immigration* (avis donné le 26 février 2015).

## COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 20**, Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée (mandat confié le 10 février 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Étude des rapports annuels 2013-2014 des agences de la santé et des services sociaux suivantes : Abitibi-Témiscamingue, Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord, Estrie, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière, Laurentides, Laval, Mauricie et Centre-du-Québec, Montérégie, Montréal, Outaouais, Saguenay-Lac-Saint-Jean, et du Conseil Cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et de la Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik (déréfé le 7 octobre 2014).

- Étude du rapport annuel de gestion 2013-2014 du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James (déféré le 9 octobre 2014).

### **Mandat réglementaire**

#### Interpellation :

- De la députée de Taillon au ministre de la Santé et des Services sociaux sur le sujet suivant : *L'entente salariale conclue en 2011 entre l'actuel ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux concernant la rémunération des médecins spécialistes et ses impacts sur la situation budgétaire du Québec* (avis donné le 22 mai 2014).

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Examen des orientations, des activités et de la gestion des agences de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James.

## [COMMISSION DES TRANSPORTS ET DE L'ENVIRONNEMENT](#)

### **Mandat de l'Assemblée**

#### Consultations particulières :

- **Projet de loi n° 32**, Loi modifiant la Loi concernant des mesures de compensation pour la réalisation de projets affectant un milieu humide ou hydrique afin d'en prolonger l'application (mandat confié le 17 mars 2015).

### **Mandat conféré par une loi**

- Étude du rapport de la Société de l'assurance automobile du Québec sur l'encadrement de la publicité automobile.
- Étude du rapport d'évaluation 2013 – Cinémomètres photographiques et systèmes photographiques de contrôle de circulation aux feux rouges.

### **Mandat réglementaire**

#### Surveillance d'organismes publics et reddition de comptes :

- Audition de la Société de l'assurance automobile du Québec sur sa gestion administrative, ses activités et ses orientations.

Partie 5

**QUESTIONS ÉCRITES**

*Les [questions déjà inscrites](#) paraissent  
au Feuilleton du mercredi*

- 33) M. Bonnardel (Granby) – **10 février 2015**  
À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

L'automne dernier, j'ai déposé une question écrite à l'attention de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique concernant une recommandation soumise par le Protecteur du citoyen au ministère de la Santé et des Services sociaux afin de tenir compte, dans le calcul de la contribution financière au placement, de la pension alimentaire versée par le parent débiteur au parent créancier.

Le 6 octobre 2014, elle m'informait que le ministère reconnaît le caractère inéquitable de cette disposition réglementaire et que la recommandation du Protecteur du citoyen sera prise en compte. Pour ce faire, un groupe de travail a été formé pour préparer un plan d'action.

Je demande à la ministre où en sont les travaux du groupe de travail et quand et comment elle entend donner suite à la recommandation du Protecteur du citoyen. Quel est l'échéancier précis des travaux sur cet enjeu?

- 39) M. Deltell (Chauveau) – **24 février 2015**  
À la ministre de la Sécurité publique

Le 16 juin dernier, en commission parlementaire, nous avons interrogé la ministre de la Sécurité publique concernant le sort qui est réservé aux premiers répondants qui sont victimes de chocs post-traumatiques.

Nous voulions savoir ce que le gouvernement entendait faire pour répondre à ce problème qui touche plusieurs policiers, pompiers et ambulanciers. Nous avons même cité l'exemple de la clinique TSO, située dans le comté de Chauveau, qui répond aux besoins des militaires aux prises avec ce problème de santé.

En réponse à notre question, la ministre affirmait que la question « était vraiment pertinente », en rappelant les tragédies de l'Isle Verte et de Lac-Mégantic. Neuf mois plus tard, quelles actions ont été entreprises par son gouvernement afin d'aider les premiers répondants victimes d'un choc post-traumatique?

- 40) M. Lisée (Rosemont) – **26 février 2015**  
Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

La phase 2 de la Stratégie nationale d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées devait être lancée en juin 2014, mais elle se fait toujours attendre. Une des mesures prévues dans la phase 1 de la Stratégie était le rehaussement du financement de la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT – action 44), qui facilite l'embauche et le maintien d'une personne handicapée dans un milieu de travail standard et favorise l'égalité d'accès au marché du travail pour les personnes handicapées.

Rappelons que le programme 1 du MESS, duquel provient le financement de cette Stratégie, a été amputé de plus de 17 M\$ en 2014-2015. En réponse à une question posée le 16 septembre 2014, le ministre a été incapable de confirmer que les CIT feraient partie des mesures reconduites dans la phase 2 de la Stratégie. Il a également été incapable de préciser l'échéancier qu'il s'est fixé. Nous lui reposons donc les questions suivantes, étant donné qu'il a eu cinq mois pour y réfléchir :

- Quel est l'échéancier du ministre pour le lancement de la phase 2 de la Stratégie?
- Peut-il confirmer que les CIT feront partie des mesures de la phase 2 de la Stratégie et qu'ils seront financés de manière à permettre à davantage de personnes d'en bénéficier?

- 41) M. Lisée (Rosemont) – **26 février 2015**  
À la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique

En 2013, le Protecteur du citoyen a déposé un rapport portant sur la contribution financière au placement et a formulé les 11 recommandations suivantes :

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, avec le ministère des Finances et de l'Économie, d'apporter les modifications réglementaires requises afin :  
R-1 D'ajuster les taux de contribution financière au placement d'enfants mineurs pour qu'ils tiennent compte des modifications survenues depuis 1997 au

montant des allocations familiales, qu'ils soient plus équitables à l'égard des parents et correspondent mieux à la capacité financière des parents d'enfants hébergés dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux d'apporter les modifications législatives et réglementaires requises afin :

R-2 De tenir compte, dans le calcul de la contribution financière au placement, en toute équité, de la pension alimentaire versée par le parent débiteur au parent créancier.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux d'apporter les modifications législatives et réglementaires requises afin :

R-3 De s'assurer que la comptabilisation du SAE et du supplément pour enfant handicapé dans les revenus des parents aux fins de calcul de la contribution financière au placement ne provoque pas d'ajustements inéquitables du montant de la contribution, particulièrement lorsque ces allocations visent des enfants qui ne sont pas hébergés dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux et à la Régie des rentes du Québec :

R-4 De s'entendre sur les modifications réglementaires requises afin de s'assurer que l'obligation de verser la contribution financière au centre jeunesse pour avoir droit au Soutien aux enfants n'empêche pas une personne, autre que la mère ou le père, notamment un membre de la famille proche ou le tuteur aux biens et à la personne de l'enfant, de recevoir le Soutien aux enfants lorsque cette personne assume de fait la responsabilité d'un enfant temporairement hébergé dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-5 D'autoriser les centres jeunesse à octroyer des crédits d'absence, lorsque l'enfant est hébergé, avec l'accord du centre jeunesse et conformément à son plan d'intervention, dans un « milieu naturel » qui favorise la responsabilisation des parents et respecte l'esprit de la loi en vertu de laquelle le placement a été effectué.

5.1 De s'assurer que les ressources d'hébergement transmettent aux centres jeunesse, en temps opportun, l'information requise pour calculer les crédits dus aux parents.

Au ministre des Finances et de l'Économie :

R-6 De s'assurer que soit modifiée la Loi sur l'administration fiscale afin que le ministère de la Santé et des Services sociaux, par l'intermédiaire des centres

jeunesse du Québec, puisse obtenir les données fiscales, même sans le consentement des parents, aux seules fins du calcul de la CFP, conformément au Règlement d'application de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux et à l'Agence du revenu du Québec :

6.1 De conclure une entente, dans le respect des dispositions légales pertinentes, pour que les centres jeunesse obtiennent, dès le début de tout nouveau placement, les données financières requises aux seules fins du calcul de la contribution exigée des parents pour l'hébergement de leur enfant dans un milieu substitut.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

6.2 De s'assurer que les centres jeunesse transmettent une information complète et accessible aux parents sur les conséquences financières du placement de leur enfant et plus spécifiquement sur l'obligation de payer la contribution exigée pour conserver leurs droits au paiement du SAE de la Régie des rentes du Québec, et que cette information tienne compte de la capacité des parents de comprendre les règles de calcul, leurs droits et leurs obligations.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-7 De s'assurer que les centres jeunesse uniformisent leurs pratiques afin que la facturation, le calcul de l'exonération et l'établissement du montant de la contribution qui est exigé aux parents se fassent en toute équité et sans pénaliser le parent qui collabore avec le centre jeunesse.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec la Régie des rentes du Québec :

R-8 De prendre les mesures requises pour que les parents se voient retirer leurs droits aux prestations de la Régie, dans le contexte où ils ne soutiennent plus leur enfant ou lorsque le plan d'intervention de l'enfant recommande la cessation des contacts avec eux et que le Soutien aux enfants versé par la Régie soit alloué à l'établissement responsable d'héberger l'enfant jusqu'à sa majorité.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-8.1 De s'assurer que les centres jeunesse développent des critères permettant d'uniformiser leurs pratiques en ce qui concerne la négociation d'ententes de paiement avec les parents qui ne paient pas leur contribution.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, en collaboration avec les Agences de la santé et des services sociaux :

R-9 De s'assurer que les ressources d'hébergement relevant d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux, incluant les centres de réadaptation, informent sans délai, dès le début du placement d'un enfant mineur, le centre jeunesse responsable de percevoir la contribution financière.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux :

R-10 De développer un cadre de référence visant à uniformiser les pratiques des centres jeunesse, notamment en ce qui concerne le calcul, la perception et le recouvrement de la contribution financière au placement, afin d'offrir un traitement à la fois équitable et adapté aux parents et de faciliter leurs démarches avec le centre jeunesse lors du placement de leur enfant.

Au ministère de la Santé et des Services sociaux, à la Régie des rentes du Québec, à l'Agence du revenu du Québec et au ministère des Finances et de l'Économie :

R-11 De désigner un répondant d'ici le 15 mai 2013 et de lui faire parvenir, au plus tard le 30 septembre 2013, un plan de travail pour le suivi des recommandations. Il leur demande aussi de lui faire rapport de l'état d'avancement de ce plan selon l'échéancier à convenir avec lui.

En réponse à nos questions sur l'état d'avancement de l'application de ces recommandations, la ministre a reconnu le caractère inéquitable des dispositions réglementaires relativement à la contribution financière au placement d'enfants mineurs.

Elle a mentionné un changement dans la coordination du dossier et identifié l'automne 2014 comme étant la prochaine échéance pour une reddition de comptes au Protecteur du citoyen, ainsi que la mise sur pied d'un groupe de travail formé de représentants du MSSS et de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ). L'échéancier de ces travaux était toujours à définir.

- Quelle reddition de comptes a été faite au Protecteur du citoyen à l'automne 2014?
- Quel est l'état d'avancement de chacune de ces recommandations en date d'aujourd'hui?
- Quel échéancier a été fixé pour la mise en œuvre de chacune des recommandations du Protecteur du citoyen?
- Qui sont les personnes membres du groupe de travail formé de gens du MSSS et de l'ACJQ?
- Combien de rencontres ont eu lieu à ce jour et à quelles dates?
- Qu'arrivera-t-il avec ce groupe de travail étant donné que le projet de loi 10 force l'abolition de l'ACJQ au 1er avril 2015?

- Pourquoi le Cabinet de la ministre est-il incapable de répondre aux citoyens qui l'appellent pour lui poser ces questions?

42) M. Therrien (Sanguinet) – **26 février 2015**

Au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Dans le cadre du dépôt du projet de loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (projet de loi 3), le ministre des Affaires municipales s'est engagé à de nombreuses reprises à déposer les évaluations actuarielles 2013 des municipalités aux parlementaires de l'Assemblée nationale, et ce, dès leur dépôt à la Régie des rentes. Rappelons que l'opposition officielle réclamait leur divulgation avant de procéder à l'étude détaillée du projet de loi.

Le 17 septembre 2014, à la rubrique touchant les renseignements sur les travaux, le leader du gouvernement a déclaré : « Dans la mesure où le ministre aura les informations actuarielles, qui pourraient être partielles – je tiens à le dire, je vais vous expliquer pourquoi par la suite, j'ai appris ça durant la journée d'hier, alors je le communique aujourd'hui –, dans la mesure où il en aura, il pourra la fournir, cette information actuarielle, aux membres de la commission. [...] Ceci étant dit, dans la mesure où le ministre des Affaires municipales est en possession d'information actuarielle, même partielle, il serait en mesure de l'offrir. [...] Donc, l'intention est de pouvoir entamer les travaux, toute l'information disponible, qu'elle le soit, mais celle qui ne peut pas l'être arrivera plus tard, Madame la Présidente. »

Le 18 septembre 2014, lors du débat sur la motion sans préavis déposée par le député de Sanguinet (« Que l'Assemblée nationale exige des municipalités et des villes qu'elles fournissent, avant le 30 septembre 2014, leurs évaluations actuarielles à jour le 31 décembre 2013 à la Régie des rentes du Québec; Que la Régie des rentes du Québec transmette ces évaluations actuarielles avant le 9 octobre 2014 au Secrétariat des commissions de l'Assemblée nationale. »), le ministre des Affaires municipales a déclaré : « Et, lorsque nous aurons les chiffres, oui, nous les divulguerons à l'ensemble des parlementaires pour faire le travail. »

Le 8 octobre 2014, lors de la période de questions, en réponse au député de Sanguinet, le ministre a déclaré : « Maintenant, sur la question des études actuarielles, j'ai dit à de nombreuses reprises que dès que nous les aurions, dès que la Régie des rentes du Québec les aurait en sa possession, elles seraient

remises à tous les collègues de la commission parlementaire qui souhaitent travailler à l'avancement du projet de loi, Monsieur le Président. »

- Le ministre peut-il respecter son engagement et déposer les données actuarielles à jour au 31 décembre 2013 des régimes de retraite municipaux (données sur le niveau de capitalisation des régimes, le montant des déficits ou des surplus, par régime, par municipalité)?

De plus, lors d'une entrevue accordée à ICI Radio-Canada Première, le ministre des Affaires municipales a déclaré : « C'est que les régimes de retraite qui, eux, sont pleinement capitalisés, c'est-à-dire qui sont capitalisés à 100 %, en bonne santé financière, qui ont de bons rendements, qui ont fait en sorte que le déficit global des régimes de retraite a été réduit, mais ceux qui sont en mauvaise situation le sont toujours, et ça représente environ 3,2 millions de dollars. »

Un article tiré du site internet d'ICI Radio-Canada du 20 février faisait une interprétation différente des informations concernant le rendement des régimes de retraite : « Les résultats officiels pour 2013 démontrent que le déficit réel est de 2,6 milliards de dollars, un écart de 1,3 milliard par rapport aux prévisions de 3,9 milliards. Tous ces chiffres provenaient de la Régie des rentes du Québec. L'amélioration est due aux rendements boursiers qui étaient de 13 %, au lieu des 5 % prévus. De ce 1,3 milliard, en se basant sur les chiffres du ministre Moreau, 400 millions de dollars sont attribuables à la bonne performance des régimes pleinement capitalisés. On prévoyait un surplus de presque 200 millions de dollars, et on a obtenu trois fois plus, c'est-à-dire 600 millions. Le montant restant – 900 millions de dollars – est dû aux régimes non capitalisés dont le rendement s'est quand même amélioré. »

- Le ministre peut-il déposer les données sur l'évolution des rendements, réparties selon le degré de capitalisation des régimes?

43) M. Roy (Bonaventure) – **17 mars 2015**  
Au président du Conseil du trésor

Dans un article du *Journal de Montréal* publié le 29 décembre 2014 et intitulé « Le bordel informatique prendra-t-il fin en 2015? », le président du Conseil du trésor déclarait, en réaction au gaspillage et aux dépassements de coûts constatés dans le projet SAGIR : « J'ai demandé qu'un audit soit fait sur les contrats en cours dans le projet. Ça va donner lieu à un rapport et à des recommandations que je m'attends à recevoir très bientôt. »

- Le président du Conseil du trésor a-t-il reçu le rapport dont il est question? Et, si oui, à quelle date?
- Peut-il le déposer à l'Assemblée nationale?

44) Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) – **17 mars 2015**  
 Au premier ministre

Nous demandons au premier ministre de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant le premier ministre;
2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère du Conseil exécutif;
3. Le programme complet de la mission pour le premier ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par le premier ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet du premier ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

45) Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) – **17 mars 2015**  
 À la ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Nous demandons à la ministre des Relations internationales et de la Francophonie de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant la ministre des Relations internationales et de la Francophonie;

2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère des Relations internationales et de la Francophonie;
3. Le programme complet de la mission pour la ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par la ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet de la ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

46) **Mme Hivon (Joliette) – 17 mars 2015**  
À la ministre de la Culture et des Communications

Nous demandons à la ministre de la Culture et des Communications de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant la ministre de la Culture et des Communications;
2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère de la Culture et des Communications;
3. Le programme complet de la mission pour la ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par la ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de

tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);

6. L'itinéraire complet de la ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

47) M. Gaudreault (Jonquière) – **17 mars 2015**

Au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques

Nous demandons au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;
2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques;
3. Le programme complet de la mission pour le ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par le ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet du ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

48) M. Bérubé (Matane-Matapédia) – **17 mars 2015**  
À la ministre de la Sécurité publique

Nous demandons à la ministre de la Sécurité publique de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant la ministre de la Sécurité publique;
2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère de la Sécurité publique;
3. Le programme complet de la mission pour la ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par la ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet de la ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

49) M. LeBel (Rimouski) – **17 mars 2015**  
Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le 28 janvier dernier, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a prépublié un règlement apportant plusieurs changements à la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles.

Le projet de règlement prévoit une diminution importante de la prestation que reçoit un bénéficiaire qui séjourne dans un centre d'intervention en dépendance offrant une thérapie avec hébergement.

Les économies que souhaite faire le MESS par ces changements entraîneront inévitablement une augmentation des coûts au sein d'autres ministères, et auront

pour graves conséquences des coupes de services pour tous les bénéficiaires de l'aide sociale qui souhaitent entreprendre une démarche pour vaincre une dépendance.

- Est-ce que le MESS a, préalablement à la publication de ce projet de règlement, réalisé une analyse des impacts de cette décision? Si oui, nous souhaiterions l'obtenir; sinon, merci de nous en informer.
- Quels seront les impacts de cette décision à court, à moyen et à long termes sur les bénéficiaires, mais aussi sur les organismes et les autres ministères (dont Santé et Sécurité publique) qui devront absorber les coûts de l'augmentation des hospitalisations et de la judiciarisation de ces personnes?

50) M. LeBel (Rimouski) – **17 mars 2015**

À la ministre responsable des Aînés

Après quinze ans d'expérimentation, les Initiatives de Travail de Milieu auprès des Aînés Vulnérables (ITMAV) se positionnent aujourd'hui comme une approche efficace permettant de rejoindre les aînés qui demeurent en marge de la société et des ressources publiques et privées mises à leur disposition. Les ITMAV ont d'ailleurs été reconnues dans la politique Vieillir et vivre ensemble (mai 2012) comme étant un modèle d'initiative communautaire à promouvoir et à développer, favorisant ainsi le « bien vieillir chez soi ».

Par la politique Vieillir et vivre ensemble, le gouvernement libéral de l'époque mettait sur pied le Programme de développement d'initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables. Il devait représenter des investissements additionnels cumulés de près de 18 millions de dollars pour permettre, entre autres, l'embauche de travailleurs de milieu dans des organismes reconnus par leur communauté.

Est-il possible d'obtenir la ventilation annuelle des « investissements additionnels cumulés » consacrés aux ITMAV depuis le lancement de la politique Vieillir et vivre ensemble, en mai 2012?

Par ailleurs, est-il possible de savoir si le gouvernement prévoit continuer de soutenir financièrement les ITMAV pour l'année budgétaire 2015-2016 et, si oui, à quelle hauteur?

51) M. Péladeau (Saint-Jérôme) – **17 mars 2015**  
Au ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations

Nous demandons au ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant le ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations;
3. Le programme complet de la mission pour le ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par le ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet du ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

52) Mme Ouellet (Vachon) – **17 mars 2015**  
Au ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime

Nous demandons au ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime de nous fournir les renseignements suivants par rapport à sa mission de mars 2015 en France:

1. La liste des personnes accompagnant le ministre délégué aux Transports et à l'Implantation de la stratégie maritime;

2. L'ensemble des dépenses reliées à la mission ainsi qu'à sa préparation, et imputées au ministère des Transports;
3. Le programme complet de la mission pour le ministre;
4. La liste de toutes les personnes rencontrées ainsi qu'une copie de leurs cartes professionnelles;
5. Pour chaque rencontre de travail tenue par le ministre, nous souhaitons obtenir : la liste des personnes présentes, le lieu, la durée, le détail de tous les frais engagés, le sujet et un compte-rendu, ainsi que les engagements pris par chaque partie (sur les plans de l'emploi, des salaires, des retombées au Québec, etc.);
6. L'itinéraire complet du ministre ainsi que le détail du mode de transport utilisé et le coût de celui-ci;
7. La liste des annonces officielles avec leurs retombées économiques pour le Québec.

53) **M. Caire (La Peltrie) – 17 mars 2015**

Au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Selon le Vérificateur général du Québec, pour l'exercice clos le 30 avril 2014, l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a contrevenu à la loi 100, Loi mettant en œuvre certaines dispositions du discours sur le budget du 30 mars 2010 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2013-2014 et la réduction de la dette.

L'UQAM a octroyé à 85 cadres des sommes forfaitaires de 352 767 \$ en sus du montant maximal des échelles de traitement prévu par la loi. Le ministère avait alors annoncé à l'UQAM qu'elle devait se conformer à la loi sous peine de s'exposer à une diminution de sa subvention.

Or, l'UQAM a toujours nié avoir contrevenu à la loi malgré l'avertissement du ministère. Est-ce que le ministre de l'Éducation a entrepris des démarches afin de reprendre les sommes versées en trop par l'UQAM?

54) **M. LeBel (Rimouski) – 17 mars 2015**

Au ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Le 5 mars dernier, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale a annoncé le prolongement, jusqu'au 31 mars 2016, de l'entente administrative avec la Ville de Montréal sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, dans le cadre des alliances pour la solidarité.

Est-ce que le ministre peut nous expliquer pourquoi il a choisi de conclure une entente pour un an seulement?

L'entente avec les régions vient à échéance le 31 mars 2015. Or, le fait d'avoir tardé à renouveler l'entente avec la Ville de Montréal a entraîné de l'inquiétude et plusieurs problèmes au sein des organismes communautaires.

Pour éviter que les organismes des régions vivent eux aussi cette insécurité financière, le ministre peut-il confirmer que l'entente sera signée comme prévu, et ce, dans les plus brefs délais?

Est-ce qu'il s'engage à ce qu'il n'y ait aucune interruption dans les versements des sommes aux organismes, afin de ne pas mettre en péril leur capacité à donner des services?

Plusieurs alliances pour la solidarité ont été signées avec les conférences régionales des élus (CRÉ). Or, si le projet de loi 28 était adopté par les parlementaires dans sa forme actuelle, les CRÉ seraient abolies.

Est-ce que le ministre peut nous dire qui prendrait le relais des CRÉ en ce qui concerne ces ententes?

55) Mme Maltais (Taschereau) – **17 mars 2015**  
Au premier ministre

À la suite du dévoilement de documents de l'UPAC visant le cabinet de l'ex-ministre Nathalie Normandeau, le 16 avril 2014, nous avons appris l'existence d'une double comptabilité au Parti libéral : le 127<sup>e</sup> comté.

- Quand le premier ministre a-t-il pris connaissance de l'existence de ce 127<sup>e</sup> comté?
- Quels gestes précis a-t-il faits pour mettre fin à cette double comptabilité après avoir pris connaissance de son existence?
- Pendant combien d'années ce 127<sup>e</sup> comté a-t-il existé? Existe-t-il toujours?
- Depuis sa création, quelle somme d'argent a été amassée et inscrite dans les livres du Parti libéral grâce à ce 127<sup>e</sup> comté?

Partie 6  
**PRÉAVIS**

**I. PRÉAVIS DÉJÀ PARUS**

**Projets de loi du gouvernement**

- a) 17 mars 2015  
Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec – *ministre des Finances*.

**Projets de loi publics au nom des députés**

- b) 17 mars 2015  
Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale – *député de Verchères*.
- c) 17 mars 2015  
Loi modifiant la Loi sur les conditions de travail et le régime de retraite des membres de l'Assemblée nationale quant à l'allocation de transition – *député de Deux-Montagnes*.
- d) 17 mars 2015  
Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social – *députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques*.

**Projets de loi d'intérêt privé**

**II. NOUVEAUX PRÉAVIS**